
Ordonnance.

Numéro d'inventaire : 1979.09046

Auteur(s) : Napoléon Bonaparte

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798

Description : Une grande feuille pliée en deux. Au second recto l'adresse et la trace de la cire à cacheter. Le papier porte en filigrane trois croissants de lune.

Mesures : hauteur : 325 mm ; largeur : 220 mm

Notes : Il s'agit de l'ordonnance par laquelle Bonaparte crée l'Institut d'Egypte. Les citoyens Monge et Berthelot se concerteront pour choisir une maison qui abritera les services de l'Institut au Caire: une imprimerie française, une imprimerie arabe, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique, une bibliothèque "et si possible un observatoire". La signature est autographe. Le document est daté du 15 thermidor an 6, et a été expédié sous la forme d'un pli cacheté "au citoyen Monge, maison Moglié ibrahim Bey au Caire".

Mots-clés : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Auguste général du génie le
15 thermidor an 6.

Bonaparte Membre de l'Institut
Napoléon général en chef
ordonne

Art. Premier

Les Citoyens Monge, Berthollet et le général
du génie se concertent pour choisir une maison dans
laquelle on pourra établir

Une imprimerie française
Une imprimerie arabe
Un laboratoire de chimie
Un cabinet de physique
Une bibliothèque et s'il est possible
Un observatoire.

Ils aura une salle pour l'Institut.

Art. 2

Ils me présenteront un projet pour l'entière organisation
de la dite maison avec un état de dépenses.



Art. 3

J'adivinerai que cette maison fut située sur la
place Usbellé ou le long du jardin promis.

Boissier